

« La plupart des souverains Naïmans joignaient à leur titre de *Khan*, soit l'épithète de *Goutschlouc*, qui veut dire, en turk, *puissant*; ou celle de *Bouyourouc*, qui signifie *commandant*; mais *Tai Bouca* portait le titre chinois de *T'ai vang* ou de *grand roi* qu'il avait reçu de l'empereur Kin, et que les Mongols prononçaient *Tayang* ¹. »

Le chef des Kéraïtes en réalité fut assassiné chez les Naïmans et son fils s'étant réfugié au Tangouten fut chassé et massacré à Koutcha, près Tourfan, et son royaume fut conquis de la sorte par Temoudjin (1203). Les Naïmans et leur chef TAYANG KHAN subirent le même sort (1204); celui-ci avait tenté de s'allier contre Temoudjin avec Tchamouka, le chef des Tartares blancs, qui prévint le chef mongol, lequel attaqua brusquement les Naïmans et tua leur prince. A la mort de Tayang, son chancelier, un ouïghour nommé TA-T'OUNG-HO, amené à la Cour de Temoudjin, avec le sceau royal en or, apprit aux princes de sa famille les caractères ouïghours que les Mongols employèrent jusqu'à l'époque de K'oublai. Les Merkites furent soumis; maître enfin des hordes tartares qui l'environnaient, Temoudjin envahit le Tangout ou Hia (1205) que les Mongols appelaient *Caschi* ou *Coshi* transformation de *Ho Si* (à l'occident du Fleuve), le Chen Si; ce n'était qu'un essai préliminaire.

Les Si Hia, d'origine tibétaine, descendaient des Tang Si Hia
Hiang et avaient pour ancêtre TO PA SEKOUNG qui, en 882, aida l'Empereur à vaincre le rebelle Houang Tch'ao et reçut en récompense le titre de duc du royaume de HIA avec le nom de famille de LI. Le nom de leur pays, appelé Tangout (pluriel mongol de Tang), par Marco Polo et Rachid ed-Din était déjà connu dès 734 dans l'inscription turko-chinoise de Kocho-Tsaidam. ROCKHILL le considère comme l'équivalent de *Si Tsang*, Tibet. (*Journ. R. Asiat. Soc.*, 1891, pp. 21, 189, etc.; et N. ELIAS, p. 361 n.). Le véritable fondateur de la dynastie fut Li Youen-hao (1031-1048) qui conquiert sur les Turks ouïghours en 1031 les villes de Kan Tcheou et de Sou Tcheou, se déclara indépendant en 1032 et adopta en 1036 une écriture spéciale,

1. D'OHSSON, I, p. 57.